



Votre conseiller :

EI - SUDRET, BERTRAND
11 BD GAMBETTA
46000 CAHORS
Tél : 05 65 30 57 95
agence.dsbcahors@axa.fr

MONSIEUR NICOLAS FILHOL
204 ROUTE DU MALBEC
46700 VIRE SUR LOT

CAP Madelin
Adhésion n° 0170278869

Schiltigheim, le 19 janvier 2026

Votre attestation fiscale

Cher Adhérent,

Votre adhésion assure **vos besoins en prévoyance** et nous avons à coeur de vous satisfaire au quotidien en vous apportant le meilleur accompagnement.

Nous avons le plaisir de vous adresser **l'attestation 2025 de paiement des cotisations** déductibles au titre des garanties « Madelin ». Vous pouvez reporter ce montant sur votre déclaration fiscale.

Retrouvez le détail de votre adhésion et effectuez vos demandes en ligne (changement d'adresse, changement de RIB, transmission de documents...) sur **agipi.com** dans « **Mon espace adhérent** ».

Votre conseiller AXA et nous-mêmes restons à votre disposition pour toute démarche ou information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Nous vous remercions pour votre confiance, et vous prions d'agréer, cher Adhérent, nos meilleures salutations.

Valérie WERLE
Directrice de la Relation Client ADIS

EDT016A1



CAP Madelin
Adhésion n° 0170278869

M NICOLAS FILHOL
né le 10 mai 1997

Attestation de paiement des cotisations à joindre à votre comptabilité

Exercice	2025
Nature de vos garanties	Contrat facultatif de prévoyance complémentaire

Madelin

Cotisations déductibles

40,76 euros

Le bénéfice de la déduction est subordonné au respect des plafonds visés par l'article 154 bis du Code général des impôts ainsi qu'à l'obligation d'être à jour des cotisations aux régimes légaux de Sécurité sociale.

Détail des cotisations déductibles :

Indemnités perte de revenu	26,04 euros
Rente invalidité	7,72 euros
Frais de dossier	7,00 euros
